

NOUVEAU

Gratuité des transports pour les moins de 11 ans

INSCRIPTION, MODE D'EMPLOI

Moins de 11 ans

- **Moins de 4 ans*** : pas besoin de carte de mobilité, sauf si votre enfant utilise un circuit spécial scolaire.
- **De 4 à 11 ans**
 - **votre enfant a déjà une carte de mobilité :** l'abonnement sera automatiquement mis à jour. Il suffit de valider sa carte à bord du bus à partir du 1^{er} septembre pour l'activer.
 - **votre enfant n'a pas encore sa carte de mobilité :** rendez-vous sur lametropolemobilite.fr, rubrique «Transport scolaire» pour commander sa carte. Si votre enfant utilise un circuit spécial scolaire, rendez-vous sur lametropolemobilite.fr, rubrique transport scolaire pour l'inscrire sur le circuit qu'il empruntera.

11 ans et plus

Les modalités d'inscription restent inchangées.

Plus d'informations sur lametropolemobilite.fr, rubrique «Transport scolaire» et au verso.

*Circuit spécial scolaire :

Pour les moins de 4 ans : votre enfant voyage gratuitement et sans carte sauf s'il utilise un circuit spécial scolaire. Dans ce cas, votre enfant doit disposer d'une carte de mobilité et vous devez l'inscrire sur les circuits spéciaux scolaires. Rendez-vous sur lametropolemobilite.fr rubrique «Transport scolaire» pour s'inscrire.



Les boutiques La Métropole Mobilité

- **Marseille** - Gare routière Saint-Charles, rue Jacques Bory (13003)
- **Aix-en-Provence** - Gare routière, 6 boulevard Victor Coq
Aix en bus - Office de tourisme, Les Allées Provençales (Pour les habitants d'Aix-en-Provence, Le Tholonet, Saint-Marc-Jaumegarde et Venelles)
- **Istres** - Gare routière, avenue du Palio
- **La Ciotat** - Gare routière, 2 boulevard Anatole France
- **Marignane** - Gare routière Parc Camoin, boulevard Maurice NOGUEZ
- **Martigues** - Pôle d'échanges Danièle Casanova, avenue de la Paix
- **Port-Saint-Louis-du-Rhône** - Maison France Service, 39 avenue du port
- **Salon-de-Provence** - 68 place Morgan
- **Vitrolles** - Gare routière, Rond Point de la Pierre Plantée

Pour connaître l'ensemble des sites pour s'inscrire aux transports scolaires, consultez lametropolemobilite.fr rubrique transport scolaire ou contactez le 0800 713 137

Métropole Aix-Marseille-Provence - 8 boulevard Charles Livet - 13007 MARSEILLE - Cotation : Direction Communication - 6975 - Photos Gettyimages - Ne pas jeter sur la voie publique

LA METROPOLE
Mobilité

NOUVEAU
gratuit pour
les moins
de 11 ans



TRANSPORTS SCOLAIRES

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2025/2026

À partir du 16 juin sur

lametropolemobilite.fr

obtenez votre abonnement pour la rentrée scolaire,
inscrivez-vous **avant le 20 août**



0 800 713 137

Service & appel
gratuits



Téléchargez l'application
La Métropole Mobilité



lametropolemobilite.fr



Téléchargez et utilisez gratuitement

ACCEO



La rentrée se prépare dès le 16 juin 2025 INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE SUR lametropolemobilite.fr

À partir
de 11 ans



1

AVANT DE VOUS CONNECTER

Si vous inscrivez votre enfant pour la première fois, préparez les justificatifs suivants :

- une copie du livret de famille (pages des 2 parents et de l'enfant concerné)
- sa photo d'identité (format .jpg)
- un justificatif de domicile 2025 (de moins de 3 mois)
- le certificat de scolarité 2025 pour les élèves âgés de 16 ans et un jour à la date de la rentrée
> à télécharger avant le 30/09/2025

Si votre enfant était déjà inscrit l'année dernière, munissez-vous de sa carte de transport et préparez les justificatifs suivants :

- son justificatif de domicile 2025 (de moins de 3 mois)
- son certificat de scolarité 2025 pour les élèves âgés de 16 ans et un jour à la date de la rentrée
> à télécharger avant le 30/09/2025

Si votre enfant bénéficie de tarifs réduits, préparez les justificatifs demandés :

- **Boursiers** [-50 %] : la notification d'une bourse nationale 2024-2025
> à télécharger avant le 31/12/2025
- **Titulaires de la Complémentaire santé solidaire** non contributive [-50 %] : l'attestation de droits délivrée par la CPAM
- **Familles nombreuses** (à partir de 3 enfants) [-20 %] : livret de famille complet

Modalités d'inscriptions pour les enfants

2

**SUR LE SITE lametropolemobilite.fr*,
CLIQUEZ SUR  OU SUR LA RUBRIQUE
« LE TRANSPORT SCOLAIRE »**

**via le navigateur Google Chrome de préférence*

Laissez-vous guider :

- Choisissez l'abonnement Pass Métropole scolaire qui correspond aux besoins de déplacement de votre enfant. Le tarif indiqué sur le site lors de votre inscription tient compte automatiquement de votre situation particulière.
- **Payez en ligne** votre abonnement et bénéficiez d'un **paiement en 3 fois** pour les inscriptions faites en ligne avant le 30/09/2025 pour un montant égal ou supérieur à 60 € par enfant. Le paiement en ligne est sécurisé.

3

VALIDATION DU DOSSIER

- Pour les enfants qui n'ont pas de carte, l'abonnement sera chargé sur une carte qui sera envoyée à votre domicile, une fois le dossier validé.
 - Pour les autres, l'abonnement sera directement rechargé à distance sur la carte de votre enfant, une fois le dossier validé.
-  *Si votre enfant a perdu sa carte, vous pouvez commander un duplicata (10 €) au moment de l'inscription. La nouvelle carte, chargée de l'abonnement choisi, sera envoyée à votre domicile.*

Si vous ne pouvez pas effectuer votre inscription en ligne, rendez-vous sur le site lametropolemobilite.fr, rubrique « transport scolaire », pour consulter la liste des points d'information disponibles.

4

MODALITÉS : RECHARGEMENT ET ACTIVATION DE L'ABONNEMENT

L'abonnement est rechargé sur la carte et activé lors de la première validation sur :

- sur les valideurs présents dans le métro (RTM) et à bord des bus (hors RTM) et des cars de la métropole.
- sur tous les distributeurs automatiques des gares routières, stations de tram et de métro (RTM) et ligne A à Aix-en-Provence.
- dans une Boutique La Métropole Mobilité (liste au dos)

EN INSCRIVANT VOTRE ENFANT AUX TRANSPORTS SCOLAIRES, COMME DE NOMBREUX PARENTS, VOUS CONTRIBUEZ À :

- Rendre votre enfant autonome dans ses déplacements, d'aujourd'hui et de demain
- Préserver votre environnement
 - Fluidifier la mobilité sur votre territoire

**LA MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE
VOUS REMERCIE POUR CET ACTE
D'ENGAGEMENT CITOYEN**

